

*La diplomatie féministe,  
d'un slogan mobilisateur  
à une véritable dynamique  
de changement ?*

## **INDICATEURS CLÉS**

**HCE**  
République Française

**HAUT CONSEIL  
à l'  
EGALITE  
ENTRE LES  
FEMMES ET  
LES HOMMES**

Mars 2021



# INDICATEURS CLÉS DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE

Ce document s'inscrit à la suite du rapport du Haut Conseil à l'Égalité intitulé « La Diplomatie féministe, d'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ? », remis au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et à la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, le 18 novembre 2020.

Dans ce rapport, le Haut Conseil à l'Égalité pose une définition du concept de diplomatie féministe, mobilisé par la France depuis 2018 pour qualifier ses actions de politique extérieure. Une diplomatie féministe s'articule à un féminisme universel contre toutes les formes de relativisme, qu'il soit religieux, culturel, identitaire ou politique et s'efforce de défendre les droits des femmes partout où ils sont inexistant, insuffisants ou bafoués. L'égalité femmes/hommes et la liberté des femmes sont, il faut sans cesse le réaffirmer, une composante et une condition de la démocratie.

Ce rapport établit un premier état des lieux de la diplomatie féministe française et formule 19 recommandations destinées à renforcer son cadre et sa mise en œuvre.

**Le HCE appelle à renforcer l'inscription de la diplomatie féministe au cœur de l'action extérieure de la France, afin d'en faire une politique réellement transformative des rapports sociaux et de pouvoir.**

Afin de pouvoir agir sur les structures inégalitaires du pouvoir, la diplomatie féministe nécessite d'inscrire les enjeux de droits des femmes et d'égalité femmes-hommes au cœur de la politique étrangère dans l'ensemble de ses dimensions – politique, commerce et économie, développement, culture, environnement, éducation, politique de défense et sécurité...-, et à chacune de ses étapes. Le Haut Conseil à l'Égalité estime ainsi que la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes, qui ne concerne que le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et ses opérateurs, est importante mais ne suffit pas. D'autres acteurs ministériels et leurs opérateurs sont concernés par la diplomatie féministe et devraient être davantage inclus : le ministère des Armées, le ministère de l'économie et des finances, le ministère de la culture, le ministère de l'éducation, le ministère de l'enseignement supérieur, le ministère de la transition écologique en particulier. Les collectivités territoriales pourraient être également davantage associées, au titre de leurs actions de coopération décentralisée. La diplomatie féministe requiert l'engagement de toutes les institutions concernées par l'action extérieure et une appropriation de ses enjeux par l'ensemble des personnels impliqués.

**La diplomatie féministe nécessite une organisation qui la place au cœur de l'action extérieure de la France et en assure la cohérence.** Le Haut Conseil à l'Égalité appelle à un renforcement de l'interministérialité. Il recommande d'établir une feuille de route et une instance interministérielle de coordination réunissant régulièrement l'ensemble des acteurs concernés (Premier ministre, principaux ministères concernés et leurs opérateurs), afin de renforcer l'intégration de ces enjeux et la mise en cohérence des politiques.

**La diplomatie féministe requiert des moyens pérennes, à la hauteur des enjeux, exigeant une transparence et une lisibilité des financements** qui lui sont consacrés, et reposant sur un budget pluriannuel sécurisé. Il note que le niveau de l'APD genrée reste, pour la France, très en-deçà de la moyenne des pays du comité d'aide au développement de l'OCDE (26% pour la France contre 42% OCDE) et préconise de

rehausser le niveau de l'engagement en fixant un objectif d'APD genrée de 85%, conforme à l'objectif européen.

**La Diplomatie féministe ne peut se concevoir sans les femmes, à la fois victimes mais surtout, par leurs luttes, des actrices de la conquête de l'égalité.** Elle doit donc inclure, à parts égales la participation des femmes à sa construction et à sa mise en œuvre. Le HCE appelle à atteindre une parité réelle aux postes de décision dans la diplomatie et dans les ministères impliqués par la projection de la France à l'international et à renforcer la prise en compte des organisations et réseaux féministes dans la conception et mise en œuvre de la diplomatie féministe.

- **Une sélection d'indicateurs clés**

À la suite de ce rapport, le Haut Conseil à l'Égalité a décidé d'identifier un nombre limité d'indicateurs clés, afin de permettre un suivi régulier de la Diplomatie féministe française, telle que définie par le rapport, et de sa mise en œuvre.

Vingt-six indicateurs ont été sélectionnés :

**Dix-huit indicateurs répondent à des objectifs transversaux** et concernent l'ensemble des acteurs et actrices de la diplomatie féministe. Ils s'inscrivent selon 5 axes :

- 1/ Des enjeux féministes affirmés dans tous les domaines de la politique étrangère française
- 2/ Une diplomatie féministe inscrite dans l'organisation administrative française et déclinée à tous les échelons
- 3/ Une meilleure appropriation des enjeux d'égalité et de droits des femmes par les acteurs et actrices de l'action extérieure de la France
- 4/ Des moyens (ressources humaines et financières) à la hauteur des enjeux
- 5/ Une participation des femmes à parts égales

Ils sont complétés par une sélection de **8 indicateurs spécifiques correspondant aux trois secteurs particuliers étudiés dans le rapport** Diplomatie féministe (Aide publique au développement, politique de défense et de sécurité, politique commerciale).

Ces indicateurs clés n'ont pas vocation à se substituer aux feuilles de routes et indicateurs détaillés établis par chaque institution et ministère pour suivre au plus près la mise en œuvre de leurs actions.

Le document distingue les indicateurs de résultats, destinés à mesurer chaque année les résultats immédiats de l'action, et les indicateurs d'impact, qui concernent les résultats attendus à moyen ou long terme.

- **Un indicateur de moyens à systématiser :**

Le HCE souhaite insister sur la nécessité, pour les institutions responsables d'indiquer systématiquement les **moyens consacrés à l'atteinte de chaque objectif**.

Il convient ainsi de communiquer systématiquement :

- Le montant et la proportion du budget dédié ;
- Le nombre et la proportion des ressources humaines dédiées (plein temps ou temps partiel).

# TABLEAU D'INDICATEURS

## OBJECTIFS TRANSVERSAUX

### OBJECTIF 1 : DES ENJEUX AFFIRMES DANS TOUS LES DOMAINES DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FRANÇAISE

Sous-objektifs	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impact	Institutions responsables
<p>1. INTÉGRATION SYSTÉMATIQUE DES ENJEUX D'ÉGALITÉ ET DE DROITS DES FEMMES DANS LES ENCEINTES ET RENCONTRES INTERNATIONALES :</p> <p>1.1. DANS LES INITIATIVES PORTÉES PAR LA FRANCE, Y COMPRIS DANS LES INSTANCES INTERNATIONALES NON DÉDIÉES AU GENRE</p> <p>1.2. DANS LES RELATIONS BILATÉRALES (D'ÉTAT A ETAT)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et liste d'initiatives françaises en faveur de l'égalité et des droits des femmes portées dans les instances internationales, y compris dans les instances qui ne sont pas spécifiquement dédiées au genre</li> <li>• Liste et part des entretiens présidentiels et ministériels bilatéraux intégrant les enjeux d'égalité et de droits des femmes</li> <li>• Liste et nombre de démarches menées par la France en faveur des femmes défenseuses des droits et victimes de répression</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et liste des mesures en faveur de l'égalité et des droits des femmes adoptées dans des pays ou institutions partenaires, suite à des initiatives françaises</li> </ul> <p><b>Exemples :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modifications législatives ;</li> <li>- Ratification de conventions ;</li> <li>- Libération de femmes prisonnières d'opinion ;</li> </ul>	<p>Présidence de la République (cellule diplomatique), Premier ministre (cellule diplomatique), ministères concernés (Europe et affaires étrangères, égalité, armées, économie et finances, culture, éducation, enseignement supérieur, transition écologique...) et leurs opérateurs</p>

## OBJECTIF 2 : UNE DIPLOMATIE FÉMINISTE INSCRITE DANS L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE FRANÇAISE ET DÉCLINÉE A TOUS LES ÉCHELONS

Sous-objectifs	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impact	Institutions responsables
<p>2. UN PILOTAGE DE HAUT NIVEAU ET LA MISE EN PLACE D'UNE COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE :</p> <p>2.1. MISE EN PLACE D'UNE INSTANCE DE COORDINATION DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE PLACÉE SOUS L'AUTORITÉ DU PM OU PR ET RÉUNISSANT A PÉRIODICITÉ RÉGULIÈRE L'ENSEMBLE DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS CONCERNÉS.</p> <p>2.2. CRÉATION D'UNE FEUILLE DE ROUTE INTERMINISTÉRIELLE DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste des décisions prises lors de la réunion périodique de l'instance de coordination interministérielle de la diplomatie féministe</li> </ul> <p><b>Objectif :</b> réunion à périodicité régulière (au moins annuelle)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste, nombre et proportion de ministères et institutions ayant décliné leur feuille de route sur la diplomatie féministe (a minima 75% des actions proposées)</li> </ul> <p><b>Objectif :</b> 100% dans 3 ans</p>	<p>Présidence de la République (cellule diplomatique), Premier ministre (cellule diplomatique), ministères concernés (Europe et affaires étrangères, égalité, armées, économie et finances, culture, éducation, enseignement supérieur, transition écologique) et leurs opérateurs</p>
<p>3. ASSOCIER LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES À LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste, nombre et proportion de collectivités territoriales et de leurs institutions représentatives intégrant des enjeux de genre à l'international (via leur coopération décentralisée, dans leur communication, par la participation à des initiatives multi-acteurs etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste, nombre et montants des projets de coopération décentralisée marqués 1 et 2 (marquage genre OCDE) – dont projets de coopération décentralisée co-financés par le MEAE et l'AFD.</li> </ul>	<p>Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (DAECT), Agence française de développement, collectivités territoriales et leurs institutions représentatives (ARF, ADF, AMF...)</p>

## OBJECTIF 3 : UNE MEILLEURE APPROPRIATION DES ENJEUX D'ÉGALITÉ ET DE DROITS DES FEMMES PAR LES ACTEURS ET ACTRICES DE L'ACTION EXTÉRIEURE DE LA FRANCE

Sous-objectifs	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impact	Institutions responsables
<p>4. FORMATION DE L'ENSEMBLE DES AGENT.ES CONCERNÉ.ES AUX ENJEUX D'ÉGALITÉ ET DE DROITS DES FEMMES (OBJECTIF 100%)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et pourcentage des agent.es et des encadrant.es du MEAE et des ministères et institutions concernées ayant suivi une formation sur les enjeux d'égalité et de droits des femmes de plus d'1 journée</li> </ul> <p><b>Dont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation à la prise en compte du genre dans leurs pratiques professionnelles</li> <li>• Formation à l'égalité professionnelle, à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes au travail</li> <li>• Durée moyenne des formations reçues</li> <li>• Pourcentage de satisfaction des personnes formées par rapport à la formation reçue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluation faite par les agent.es, lors des évaluations professionnelles annuelles, de la prise en compte du genre dans leurs pratiques professionnelle et dans leur environnement professionnel (inégalités et/ou harcèlements, violences sexistes et sexuelles au sein de leur institution et service d'affectation)</li> </ul>	<p>Présidence de la République (cellule diplomatique), Premier ministre (cellule diplomatique), ministères concernés (Europe et affaires étrangères, égalité, armées, économie et finances, culture, éducation, enseignement supérieur, transition écologique) et leurs opérateurs</p>

## OBJECTIF 4 : DES MOYENS (RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES) À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Sous-objectifs	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impact	Institutions responsables
5. DES RESSOURCES FINANCIÈRES À LA HAUTEUR DES ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste, montant et part des financements consacrés à la diplomatie féministe chaque année (retracés dans le document de politique transversale égalité)</li> </ul>	Classement de la France à l'international (comparaison internationale / avec les autres pays de diplomatie féministe)	Présidence de la République (cellule diplomatique), Premier ministre (cellule diplomatique), ministères concernés (Europe et affaires étrangères, égalité, armées, économie et finances, culture, éducation, enseignement supérieur, transition écologique) et leurs opérateurs
6. DES MOYENS HUMAINS À LA HAUTEUR DES ENJEUX	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et pourcentage de femmes et d'hommes, au sein du MEAE (centrale et postes) et des ministères et institutions concernées, dédiées au suivi de la question de l'égalité femmes-hommes</li> <li>Dont à plein temps,</li> <li>Dont ambassadeur et ambassadrice dédié.e à la diplomatie féministe</li> <li>Dont diplomates placés.es dans les organisations régionales et internationales</li> <li>Dont expert.es techniques internationaux</li> </ul>	Classement de la France à l'international (comparaison internationale / avec les autres pays de diplomatie féministe)	Présidence de la République (cellule diplomatique), Premier ministre (cellule diplomatique), ministères concernés (Europe et affaires étrangères, égalité, armées, économie et finances, culture, éducation, enseignement supérieur, transition écologique) et leurs opérateurs



## OBJECTIF 5 : UNE PARTICIPATION DES FEMMES A PARTS ÉGALES

Sous-objectifs	Indicateurs de résultat	Indicateurs d'impact	Institutions responsables
<p>7. <b>UNE PARITÉ RÉELLE AUX POSTES DE DÉCISION DANS LA DIPLOMATIE ET L'ENSEMBLE DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et proportion de femmes ambassadrices et dans des fonctions de direction et type de postes, au MEAE et dans les ministères et institutions concernées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de nominations de femmes par an sur des postes de haut niveau où aucune femme n'a jamais été nommée (liste de postes à effectuer par chaque organisation)</li> </ul>	<p>Présidence de la République (cellule diplomatique), Premier ministre (cellule diplomatique), ministères concernés (Europe et affaires étrangères, égalité, armées, économie et finances, culture, éducation, enseignement supérieur, transition écologique) et leurs opérateurs</p>
<p>8. <b>UNE PRISE EN COMPTE ACCRUE DES ORGANISATIONS ET RÉSEAUX FÉMINISTES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA DIPLOMATIE FÉMINISTE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montants affectés, nombre et liste d'organisations féministes (ONG, associations) et de réseaux de femmes (internationaux, nationaux et locaux) faisant la promotion des droits des femmes et de l'égalité des sexes qui reçoivent de l'aide de la France pour l'exécution de leurs programmes et/ou le renforcement de leurs organisations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux impacts de ces aides sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le rôle actif de ces organisations dans la conception de la diplomatie féministe (présence, propositions...)</li> <li>- La réussite de leurs actions de terrain correspondant à une mise en œuvre renforcée de la diplomatie féministe</li> </ul> </li> </ul>	<p>Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agence française de développement, ministère en charge de l'égalité femmes-hommes / SDFE</p>

## OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (INDICATEURS CLÉS COMPLÉMENTAIRES)

### OBJECTIF 1 : AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT : FAIRE DE L'APPROCHE FÉMINISTE UNE COMPOSANTE STRUCTURANTE DE L'APD

Sous-objectifs	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'impact	Acteurs responsables
1. DES MONTANTS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) GENRÉE ALIGNÉS AVEC LES AUTRES PAYS DU CAD DE L'OCDE ET EN PARTICULIER AVEC CEUX QUI MÈNENT UNE « DIPLOMATIE FÉMINISTE »	<ul style="list-style-type: none"> <li>Montant et part de l'APD bilatérale marquée 1 ou 2 (selon les marqueurs genre de l'OCDE)</li> </ul> <p><b>Objectif :</b> 85% d'APD bilatérale en volume marquée 1 ou 2 et 20% marquée 2 d'ici 2025.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alignement des montants d'APD genrée avec les autres pays du comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE et faire partie du trio de tête de ceux qui mènent une diplomatie féministe</li> </ul>	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agence française de développement, ministère de l'économie et des finances
2. TRANSPARENCE ET LISIBILITÉ DE L'AIDE GENRÉE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un mécanisme lisible de reddition des comptes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Harmonisation des données d'APD genrée transmises par l'AFD, le MEAE et le ministère de l'économie et des finances (direction générale du trésor) permettant d'obtenir un aperçu clair et comparable de l'APD genrée.</li> </ul>	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), Agence française de développement (AFD), ministère de l'économie et des finances

### OBJECTIF 2 : POLITIQUE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ : RÉALISER L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

Sous-objectifs	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'impact	Acteurs responsables
3. MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et part des actions du plan national d'action « femmes, paix et sécurité » mises en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre et part des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies traitant de la résolution de conflits en cours et qui intègrent les enjeux « femmes, paix et sécurité ».</li> </ul>	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (coordination), ministère des armées et autres acteurs concernés par le plan national d'action

### OBJECTIF 3 : POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE : INTÉGRER LE GENRE

Sous-objectifs	Indicateurs de résultats	Indicateurs d'impact	Acteurs responsables
4. TOUS LES NOUVEAUX ACCORDS COMMERCIAUX INCLUANT LA FRANCE INTÈGRENT UNE PERSPECTIVE DE GENRE	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre et liste d'initiatives françaises destinées à promouvoir l'intégration d'une perspective de genre dans les accords commerciaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Nombre et pourcentage d'accords commerciaux incluant la France intégrant une perspective de genre et/ ou ayant un chapitre dédié au genre et au commerce</li></ul>	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ministère de l'économie et des finances



55, rue Saint-Dominique - 75007 Paris  
Courriel : [haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr](mailto:haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr)  
Téléphone : 01 42 75 86 91

[www.haut-conseil-egalite.gouv.fr](http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr)  
Recevoir toutes nos informations : [bit.ly/HCECP](https://bit.ly/HCECP)

Nous suivre :

